

Lierdemann, J.L. 1969

LA REPARTITION REGIONALE DES  
INVESTISSEMENTS PUBLICS.

Le but de notre démarche étant de présenter un ensemble de propositions de répartition régionale des investissements publics qui puisse servir de base de discussion aux commissions régionales et nationale de planification, nous procéderons de la manière suivante :

- 1°) - analyse régionale des investissements publics programmés pour la période 1967-1970.
- 2°) - examen du montant global et de la répartition sectorielle des investissements publics durant la période 1971-1975 si la structure de leur répartition régionale et les niveaux d'investissements par tête programmés pour 1967-1970 étaient maintenus ; confrontation de ces résultats aux objectifs inscrits dans la première esquisse du plan 1971-1975.
- 3°) - analyse régionale des investissements publics nécessaires à la réalisation des objectifs agricoles (cf. travaux du S.A.R.) et des grands projets.
- 4°) - propositions, en ce qui concerne les autres catégories d'investissements publics, d'enveloppes sectorielles-régionales calculées sur la base d'une estimation des besoins régionaux (enseignement) ou par application d'un niveau unique d'investissements par tête pendant la période et cohérente avec les objectifs nationaux retenus dans l'esquisse et dont le financement peut être assuré.

Fonds Documentaire ORSTOM  
Cote : B\*10818 Ex: 1

Fonds Documentaire ORSTOM



010010818

I - analyse régionale des investissements publics programmés pour la période 1967-1970 (document de référence : projet de loi-programme d'Acût 1967).

Nous distinguerons deux catégories d'investissements :

- les investissements d'intérêt national, non régionalisables ; ils sont pour la plupart effectués à Abidjan.
- les investissements d'intérêt régional ou local, dont il serait souhaitable de connaître la répartition entre huit sous-ensembles : Abidjan-ville, la région du Sud-Ouest, le reste du département du Sud et les cinq autres départements. Si les investissements localisés à Abidjan sont pour la plupart isolables, un "résidu" - qui constitue dans certains secteurs la plus grosse masse - ne peut faire l'objet que d'une répartition approximative entre les sept autres régions ; cette répartition est alors faite globalement, proportionnellement à la population prévue pour 1970 ; ce procédé gonfle vraisemblablement les investissements effectués au Nord du pays et minore ceux du Sud, masquant ainsi partiellement des disparités qui restent cependant fort apparentes.

Le tableau I résume les résultats de cette approche.

En fonction des données démographiques retenues pour 1970 l'importance relative de ces investissements selon les régions peut être mesurée par les données per capita présentées dans le tableau II.

Tableau 1: Répartition régionale des investissements publics 1967 - 1970  
(en millions de F CFA)

SECTEURS	Investissements d'intérêt national non régionalisés	Investissements d'intérêt régional ou local										TOTAL
		Abidjan	Sud	Est	C. Ouest	Centre	Nord	Ouest	S. Ouest	non localisés		
Développement agricole	1.100	-	17.956	1.095	1.473	5.003	3.076	1.737	182	-	32.624	
Infrastructures économiques	6.473	14.897	3.356	407	911	3.689	80	75	6.734	8.026	45.450	
Développement culturel	1.150	1.517				77				5.006	8.550	
Infrastructures sanitaire	3.489	894			65	136			7	1.339	5.850	
Infrastructures sociale	145	7								517	670	
Infrastructures administrative	6.485	78		224	21	92		120	44	1.736	8.080	
<b>Total I</b>	<b>18.763</b>	<b>17.393</b>	<b>21.312</b>	<b>1.726</b>	<b>2.470</b>	<b>8.997</b>	<b>4.228</b>	<b>1.932</b>	<b>6.957</b>	<b>18.226</b>	<b>102.014</b>	
<b>Total II (2)</b>	<b>18.763</b>	<b>17.393</b>	<b>24.820</b>	<b>3.006</b>	<b>4.279</b>	<b>14.381</b>	<b>7.891</b>	<b>4.182</b>	<b>7.298</b>	<b>-</b>	<b>102.014</b>	

(1) : principalement localisés à Abidjan

(2) : après répartition des investissements régionaux non localisés en fonction des données démographiques 1970

Tableau 33: Investissements publics annuels moyens durant la période 1957 - 1970  
(données par capita, en F. CFA) (population de référence 1970)

SECTEURS	Investissements d'intérêt nation- al et local of- fretude à Abidjan (dont)	Investissements d'intérêt régional ou local								Moyenne nationale
		Abidjan	Sud	Est	C. Ouest	Centre	Nord	Ouest	S. Ouest	
Développement agri- cole (par actif rural)	-	16.147	2.225	2.330	2.644	2.649	2.001	1.230	4.537	
Infrastructure éco- nomique (par actif)	17.000	12.414	1.260	> 661	> 1.035	> 1.405	> 45	> 68	(42.000) par	4.535
			← 2.020 →							
Développement cul- turel (par scolaris- able)	6.003	3.070	← 1.583 →						2.001	
Infrastructure sani- taire (par habitant)	2.152	447	← 94 →						316	
Infrastructure social le (par habitant)	76	3,51	← 31 →						26	
Infrastructure admi- nistrative (par hab.)	3.282	39	← 135 →						475	
Total (par hab.)	18.070	8.697	7.805	2.592	2.609	2.947	2.377	2.050	5.508	
			← 3.987 →							

II - Projection 1971-75 à structure et niveaux par capita constants (base démographique : projections 1975).

1°) - développement agricole.

Le montant annuel moyen par actif rural est maintenu constant dans chacune des régions, trois correctifs cependant à cette estimation :

- pour le Sud-Ouest, on retiendra, en fonction du projet D.R.C., un montant global de 10.500 milliards CFA pour la période.
- en raison de la réinstallation à envisager des population de Kossou, 5 milliards supplémentaires sont retenus pour le Centre ; on suppose que les quelque 5 milliards que l'on peut prévoir pour la fraction réinstallée sur SAN PEDRO sont pris en compte dans le projet de développement de cette région.

2°) - infrastructure économique.

En ce qui concerne les investissements d'intérêt national on retient en première approche les 5/4 des investissements prévus dans le cadre de la Loi-Plan, non compris Kossou, pour lequel 14 milliards sont prévus sur la période, et non compris le Sud-Ouest pour lequel on peut estimer à 3 milliards les investissements à effectuer dans le port de SAN PEDRO et à 3 milliards également les autres investissements d'infrastructure, dont les routes.

Pour Abidjan (investissements d'intérêt local) et les six autres régions, les données par actif sont reconduites sur la base des projections démo. 1975 habituellement retenues.

3°) - développement culturel.

On retient au titre des investissements à caractère national les 5/4 des investissements de même catégorie programmés pour la période 1967-1970 ; on estime les autres en fonction des données par "scolarisable" de la même période appliquées à la population scolarisable prévue en 1975.

4°) - infrastructure sanitaire, sociale et administrative.

Même mode de calcul qu'en 3° mais les données par capita retenues prennent en compte l'ensemble de la population et non la population scolarisable.

Les résultats sont présentés dans le tableau III.

Tableau III: Investissements publics projection 1971-1975  
à structure et niveaux par capita constants (en millions CFA)

SECTEURS	Investissements d'intérêt national	Investissements d'intérêt régional ou local								TOTAL
		Abidjan	Sud	Est	C. Ouest	Centre	Nord	Ouest	S. Ouest	
Développement agricole	1.375		26.985	1.370	1.855	6.095 5.000	3.910	2.100	10.500	59.100
Infrastructure économique	8.090	20.985	> 5.175	> 530	> 1.270	> 4.000 14.000	> 90	> 100	6.000	79.020
Développement culturel	1.440	3.099	8.510							13.049
Infrastructure sanitaire	4.260	1.950	2.140							8.230
Infrastructure sociale	160	15	705							900
Infrastructure administrative	8.105	160	3.000							11.345
<b>Total</b>	<b>23.450</b>	<b>34.085</b>	<b>115.905</b>							<b>172.440</b>
			> 32.060	> 1.900	> 3.135	> 29.095	> 4.000	> 2.200	> 16.500	

Par rapport aux objectifs retenus dans l'esquisse du Plan (Tableau n° 10, page 23), on peut noter les différences suivantes :

1°) - Développement agricole.

Les 59.100 millions qui apparaissent à ce poste doivent être comparés à :

- Investissements administratifs (pêche, agriculture, élevage sol et forêts).....	4.400 m.
- Agriculture, (sociétés d'état) ...	27.000 m.
- Participations (huileries, égrenage, rizeries etc)	9.500 m.
	40.900 m.

montant auquel il faut encore ajouter quelque 15 milliards de subventions à l'agriculture, ce qui porte à 56 milliards l'objectif national jusqu'à présent retenu.

Ce premier mode d'estimation nous amène donc, à 5 % près à une enveloppe globale cohérente avec cet objectif.

2°) - Infrastructure économique.

Les 79.820 millions auxquels nous parvenons sont à comparer à :

- 34.600 millions d'infrastructure administrative (le fonds routier, qui n'est pas pris en compte dans notre base de calcul financera 9.500 millions d'investissements supplémentaires comptabilisés dans le tableau 10).
- 48.000 millions d'investissements des entreprises publiques.

Soit un total de 82.600 millions, supérieur de 3 % à notre estimation.



3°) - Développement culturel.

Les 13.045 millions que fournissent les calculs précédents sont à comparer aux 17.400 retenus dans l'esquisse du Plan et qui traduisent une option très nette en faveur du développement culturel.

4°) - Infrastructure sanitaire.

Les 8.230 millions résultant du calcul précédent sont tout à fait comparables aux 8.000 retenus dans l'esquisse.

5°) - Infrastructure sociale.

L'estimation est de 900 millions dans les deux cas.

6°) - Infrastructure administrative.

Les 11.345 millions auxquels nous parvenons sont à comparer aux 22 milliards retenus dans l'esquisse dont il faut déduire quelque 9 milliards financés sur Budget général (3 M. environ) ou par "autres administrations" (6 M. environ), soit enfin de compte à 13 milliards qui traduisent la croissance relativement rapide envisagée pour les investissements administratifs en fonction de la tendance passée.

La projection à structures sectorielles et régionale stables et niveaux per capita constants sur la base des perspectives démographiques régionalisées pour 1975 et compte tenu des "grands projets" conduit donc à des objectifs globaux parfaitement compatibles avec ceux qui ont été retenus dans la première esquisse.

Mais, précisément, ce respect de la structure régionale actuelle des investissements publics et de la structure sectorielle par région, c'est à dire des niveaux actuels d'investissements per capita selon les secteurs et selon les régions constitue la négation même de toute politique régionale.

C'est le but de notre seconde approche que de proposer leur modification.

1°) - Développement agricole.

Un éclatement par régions des objectifs nationaux de production agricole a permis de faire apparaître la part qu'il fallait attendre de chaque région dans la réalisation de ces objectifs.

A supposer que les divers goulets d'étranglement décelés (rareté de la terre, besoins en main-d'oeuvre) puissent être desserrés par l'action conjointe de divers efforts portant sur l'amélioration de la productivité (fixation des cultures, mécanisation, sélections variétales et assolements nouveaux) - efforts qu'il faudra définir et dont il faudra chiffrer et prendre en compte le coût - abstraction faite, donc, de ces difficultés, qui sont celles de la savane, les divers objectifs retenus pour chacun des grands produits ont conduit à une estimation des investissements "de type classique" qu'ils nécessitaient (cf. esquisse du Plan).

Ces estimations ont fait l'objet de la part du S.A.R. d'un éclatement régional (sur la base de l'esquisse régionale liée des objectifs).

Nous pouvons donc, dans cette seconde approche de la régionalisation des investissements publics, reprendre ces estimations qui ont le mérite (contrairement à celles obtenues par la première approche) d'être cohérentes avec l'éclatement régional. Il nous faut noter cependant qu'elles ne traduisent pas plus que les précédentes une politique de développement régional définie.

Il nous faut ajouter à cela les 10,9 milliards du projet Sud-Ouest, les 5 milliards d'indemnisation des populations de Kossou réinstallées dans le Centre - et les 9,9 milliards de

participation ; les subventions à l'agriculture - encadrement - sont supposées prises en compte dans les estimations du S.A.R.°.

Si l'on retient enfin 2.173 millions d'études et recherches (objectif majoré de 75 % par rapport à celui du tableau III), on atteint les 56.400 millions retenus dans l'esquisse.

### 2°) - Infrastructure économique.

Sur la base de 2.500 F. par actif et par an, dans l'ensemble des régions (contre un peu plus de 2.000 F en moyenne mais très inégalement répartis au cours de la Loi-Plan 67-70), et de 10.000 F par actif et par an à Abidjan (contre 12.400 F au cours de la Loi-Plan), avec en outre une enveloppe de 10 Milliards réservée pour les investissements de niveau national, on parvient, compte tenu des 14 Milliards de Kossou et des 6 Milliards de San Pedro, à un objectif de 82.500 millions, qui est l'objectif retenu jusqu'à présent dans l'esquisse.

### 3°) - Développement culturel.

On dispose en ce domaine d'un indicateur précieux : les besoins régionalisés de l'enseignement primaire jusqu'en 1980, estimés par la mission Le Gll. Une répartition satisfaisante en première approximation des 17.400 milliards retenus pour ce secteur peut être effectuée proportionnellement à cette base.

### 4°) - Infrastructure sanitaire.

Les enveloppes proposées sont calculées sur une base uniforme de 200 F. par an et par habitant (contre 94 à l'intérieur du pays et 447 à Abidjan dans le cadre de la Loi-Plan).

### 5°) - Infrastructure sociale.

Les enveloppes proposées sont calculées sur une base uniforme de 30 F par an et par tête (contre 31 à l'intérieur

du pays et 1,5 à Abidjan dans le cadre de la Loi-Plan).

6°) - Infrastructures administratives.

Les enveloppes proposées sont calculées sur une base uniforme de 170 F par an et par tête (contre 135 à 140 F au pays et 19 à Abidjan dans le cadre de la Loi-Plan).

L'ensemble des résultats est présenté dans le tableau IV.

Le tableau V permet de comparer les niveaux moyens d'investissements annuels par tête entre les diverses régions - Il est à rapprocher du tableau II.

Tableau IV : Investissements Publics Projection 1974-1975 (en millions CFA)

Compte tenu de l'annulation régionale des objectifs agricoles  
 - des besoins régionaux de l'enseignement primaire -  
 - d'une volonté de réduction des dépenses régionales

SECTEURS	Investissements d'intérêt national	Investissements d'intérêt régional ou local								TOTAL
		Abidjan	Sud	Cot	C. Ouest	Centre	Nord	Ouest	Sud Ouest	
Cult. agric. grands projets partic.	2.170		19.000	700	4.045	4.325	6.930	1.300		39.400
			6.000	200	300	5.000	1.200	300		19.500
						1.500				9.500
T. Dev. Ag.	2.170		19.000	900	4.345	10.025	8.100	1.600		56.400
Infra. des grands projets	10.000	24.350	6.000	2.000	3.000	8.025	4.010	3.535	1.225	62.000
T. Infra. des.	10.000	24.350	6.000	2.000	3.000	22.025	4.010	3.535	7.225	83.600
Dev. Cult.	2.350	3.300	2.570	600	1.000	3.000	2.110	1.010	600	17.600
Infra. scit.	2.000	020	1.010	310	470	1.220	730	520	190	8.000
Infra. ass.	100	120	150	45	70	190	110	05	30	900
Infra. édu.	0.000	700	500	200	445	1.215	710	520	100	13.100
Total	24.240	24.370	29.000	4.270	9.070	30.025	16.570	8.410	10.725	173.000

Tableau Vb Investissements publics annuels moyens durant la période 1971-1973  
(Cordes par capita, en F. CFA) population de référence 1973

SECTEURS	Investissements d'intérêt nation- al et local ef- fectués à Abidjan (cont)	Investissements d'intérêt régional ou local								Moyenne nationale
		Abidjan	Sud	Est	E. Ouest	Centre	Nord	Ouest	S. Ouest	
Développement agricole (par ctif rural)			10.000	1.500	3.455	2825 (ans) 3833 (year)	3.545	11.823	24.003	6.507
Infrastructures communiqués (par ctif)	14.200	<u>10.000</u>	<u>250</u>	<u>250</u>	<u>250</u>	250 (ans) 665 (year)	250	250	250 (ans) 1475 (year)	6400 (ans) 2235 (year)
Développement culturel (par caloricable)	7.000	<u>4.123</u>	2.105	1.000	1.045	1.000	1.705	2.705	2.010	2.015
Infra. sanit. (par habitant)	340	200	200	200	200	200	200	200	200	295
Infra. ecc. (par habitant)	53	30	30	30	30	30	30	30	30	33
Infra. admin. (par habitant)	2.140	100	100	100	100	100	100	100	100	320
Total (par habitant)	19.075	6.920	5.700	2.715	5.720	3050 (ans) 6020 (year)	2.045	2.555	1.260	6.630